



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **02 MARS 2026**
Délibération n° **DEL-2026-0100**

Actualisation du tableau des emplois

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 57
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Excusés : 17
Pour : 66
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

05 MARS 2026

et publié le

05 MARS 2026

Secrétaire de séance :

Patricia BELLINI

Le lundi 2 mars 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 24 février 2026.

Présents : Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Delphine PERREAU, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Thierry FEROTIN à Michèle FLAMAND, Sylvie LARGE à Michel BASSET, Philippe LECAT à Patricia BELLINI, Philippe LORIMIER à Serge POMMELET, Myriam SIMONAZZI à Clara MONTEIL, Brigitte SORREL à Clément BONNET, Youcef TABET à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Annie FRAGOLA, Martine VENTURINI à Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique,
Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiant la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Au regard des besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également suite aux évolutions de service, Monsieur le Président propose au conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de l'EPCI comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets.

*Légende : Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.
DSG = Direction Secrétariat Général / DC = Direction Communication / DG = Direction Générale / DRH = Direction Ressources Humaines / DFCP = Direction Finances & Commande Publique / DSI = Direction Systèmes Informations / DPST = Direction Patrimoine & Services Techniques / DGD = Direction Gestion des Déchets / DEA = Direction Eau & Assainissement / DEVECO = Direction Développement Economique / DALE = Direction Aménagement, Logement & Environnement / DCPC = Direction Culture & Patrimoine Culturel / DEJP = Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité / DSMT = Direction Sports, Montagne & Tourisme / DASS = Direction Autonomie, Santé & Solidarités / EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*

Emplois permanents :

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles L.332-8 2° ou L.332-14 du code général de la fonction publique.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emplois de recrutement.

Le tableau des emplois est ainsi régularisé

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade ou Cadre d'emplois	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	TC	35h00	03/03/2026	Principal	Suppression	DEJP - M-A "Les P'tits Lutins" Crolles
1	Suppression	A	Grade Puéricultrice	TC	35h00	01/04/2026	Principal	Réintégration	DEJP - Pool de remplacement
	Création		Infirmier en soins généraux hors classe						
1	Suppression	B	Grade Rédacteur	TC	35h00	03/03/2026	Principal	Actualisation du grade suite à recrutement	DFCP
	Création		Grade Rédacteur principal de 1ère classe						

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	TC	35h00	03/03/2026	Principal	Recrutement ouvert au cadre d'emplois	DFCP
	Création	B/A	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Attachés territoriaux						
1	Suppression	B	Grade Rédacteur	TC	35h00	03/02/2026	Principal	Recrutement sur autre grade	DPST
	Création		Grade Rédacteur Principal de 2ème classe						
3	Suppression	C	Grade Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	35h00	01/04/2026	Principal	Promotion interne 2026	DPST
	Création		Grade Agent de maîtrise						
1	Suppression	C	Grade Agent social	TC	35h00	01/04/2026	Principal	Réussite examen professionnel	DEJP - M-A "l'Arche" Tencin
	Création		Grade Agent social principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/04/2026	Assainissement	Réussite examen professionnel	DEA
	Création		Grade Agent de maîtrise						
1	Création	B	Grade Rédacteur principal de 2ème classe	TC	35h00	01/04/2026	Assainissement	Réussite examen professionnel	DEA
1	Création	B	Grade Assistant de conservation	TC	35h00	01/04/2026	Principal	Promotion interne 2026	DCPC - Musées
1	Création	A	Grade Attaché	TC	35h00	01/04/2026	Principal	Promotion interne 2026	DRH
1	Création	A	Grade Bibliothécaire	TC	35h00	01/04/2026	Principal	Promotion interne 2026	DCPC - Médiathèque Crolles

Avancements de grade 2026 :

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Direction
1	Suppression	A	Grade Attaché	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DRH
	Création		Grade Attaché principal					
1	Suppression	B	Grade Aide-soignant de classe normale	TC	35h00	09/11/2026	Ehpad	DASS - EHPAD
	Création		Grade Aide-soignant de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Aide-soignant de classe normale	TC	35h00	01/04/2026	Ehpad	DASS - EHPAD
	Création		Grade Aide-soignant de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Aide-soignant de classe normale	TC	35h00	16/05/2026	Ehpad	DASS - EHPAD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

	Création		Grade Aide-soignant de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Aide-soignant de classe normale	TC	35h00	08/07/2026	Ehpad	DASS - EHPAD
	Création		Grade Aide-soignant de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Aide-soignant de classe normale	TC	35h00	02/11/2026	Ehpad	DASS - EHPAD
	Création		Grade Aide-soignant de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Aide-soignant de classe normale	TC	35h00	09/12/2026	Ehpad	DASS - EHPAD
	Création		Grade Aide-soignant de classe supérieure					
3	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DEJP - M-A
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TNC	28h00	01/06/2026	Principal	DEJP - M-A "L'Epitaile" Chapareillan
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	35h00	15/06/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Boutchous" Crolles
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	35h00	07/10/2026	Principal	DEJP - M-A "Le Pré en Bulle" Allevard
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	35h00	01/11/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Boutchous" Crolles
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TNC	28h00	13/11/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Petits Pierrots" Crêts-en-Belledonne
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale	TNC	33h00	24/11/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Poussins" Le Haut-Bréda / Pinsot
	Création		Grade Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
1	Suppression	B	Grade Educateur des Activités Physique et Sportives	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DSMT - Piscine Pontcharra
	Création		Grade Educateur des Activités Physique et Sportives principal de 2ème classe					
1	Suppression	B	Grade Educateur des Activités Physique et Sportives principal de 2ème classe	TC	35h00	28/12/2026	Principal	DSMT
	Création		Grade Educateur des Activités Physique et Sportives principal de 1ère classe					

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	B	Grade Rédacteur principal de 2ème classe	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DALE
	Création		Grade Rédacteur principal de 1ère classe					
2	Suppression	B	Grade Technicien principal de 2ème classe	TC	35h00	01/04/2026	Eau / Principal	DEA / DPST
	Création		Grade Technicien principal de 1ère classe					
2	Suppression	C	Grade Adjoint administratif	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DFCP / DRH
	Création		Grade Adjoint administratif principal de 2ème classe					
1	Suppression	C	Grade Adjoint administratif	TC	35h00	01/07/2026	Principal	DSG
	Création		Grade Adjoint administratif principal de 2ème classe					
2	Suppression	C	Grade Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2026	Assainissement / Eau	DEA
	Création		Grade Adjoint administratif principal de 1ère classe					
2	Suppression	C	Grade Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	01/10/2026	Principal	DRH
	Création		Grade Adjoint administratif principal de 1ère classe					
1	Suppression	C	Grade Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	01/11/2026	Eau	DEA
	Création		Grade Adjoint administratif principal de 1ère classe					
1	Suppression	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/06/2026	Principal	DPST
	Création		Grade Adjoint technique principal de 2ème classe					
1	Suppression	C	Grade Adjoint technique	TC	35h00	01/07/2026	Principal	DPST
	Création		Grade Adjoint technique principal de 2ème classe					
1	Suppression	C	Grade Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2026	Ehpad	DASS - EHPAD
	Création		Grade Adjoint technique principal de 1ère classe					
1	Suppression	C	Grade Adjoint d'animation	TC	35h00	01/05/2026	Principal	DEJP - ALSH
	Création		Grade Adjoint d'animation principal de 2ème classe					
2	Suppression	C	Grade Adjoint d'animation	TC	35h00	01/07/2026	Principal	DEJP - ALSH
	Création		Grade Adjoint d'animation principal de 2ème classe					

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	C	Grade Adjoint du patrimoine	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DCPC - Médiathèque Pontcharra
	Création		Grade Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe					
2	Suppression	C	Grade Agent de maîtrise	TC	35h00	01/04/2026	Eau / Assainissement	DEA
	Création		Grade Agent de maîtrise principal					
1	Suppression	C	Grade Agent social	TNC	28h00	01/09/2026	Principal	DEJP - M-A "Les 3 Quenottes" Le Plateau-des-Petite-Roches
	Création		Grade Agent social principal de 2ème classe					
1	Suppression	C	Grade Agent social	TC	35h00	19/11/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Petits Pierrots" Crêts-en-Belledonne
	Création		Grade Agent social principal de 2ème classe					
1	Suppression	C	Grade Agent social principal de 2ème classe	TC	35h00	01/04/2026	Principal	DEJP - M-A "Les P'tits Lutins" Crolles
	Création		Grade Agent social principal de 1ère classe					
1	Suppression	C	Grade Agent social principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Frimousses" Les Adrets
	Création		Grade Agent social principal de 1ère classe					
1	Suppression	C	Grade Agent social principal de 2ème classe	TC	35h00	01/09/2026	Principal	DEJP - M-A "Les Frimousses" Les Adrets
	Création		Grade Agent social principal de 1ère classe					
1	Suppression	C	Grade Agent social principal de 2ème classe	TNC	28h00	03/12/2026	Principal	DEJP - M-A "La Courte Echelle" La Terrasse
	Création		Grade Agent social principal de 1ère classe					

Emplois non permanents (Accroissement temporaire d'activité) :

L'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique, permet aux collectivités et établissements publics de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs, ils seront pourvus uniquement par des agents contractuels.

Considérant, comme les années précédentes, les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, notamment au regard des nombreux services à la population, et des contraintes règlementaires encadrant le recrutement (délais de vacance, de publication, durée des remplacements), la collectivité ou l'établissement public pour répondre rapidement aux exigences de continuité de service, prévoit la création de ces postes non permanents ; ces derniers seront utilisés si nécessaire au regard des nécessités de continuités de service.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat .	Grade	TC / TNC	Temps de travail hebdo	Date de début	Date de fin	Budget	Direction
1	Création	C	Adjoint technique	TC	35h00	15/06/2026	15/09/2026	Principal	DEJP - ALSH

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

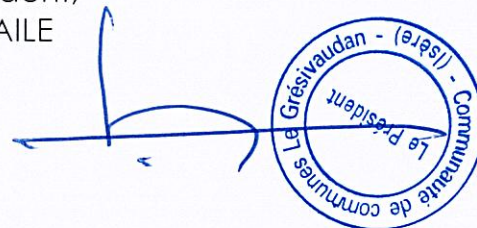
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **02 MARS 2026**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

